DLP 29-4-60 040712



BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
Prix annuel de l'abonnement: 12 NF

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 272 28 Avril 1960

VIGNE

AVERTISSEMENTS

BLACK-ROT (vignobles de Savoie et du Bugey)

Malgré l'absence de pluies contaminatrices, les derniers traitements doivent être renouvelés au terme d'un délai de 12 jours en moyenne en raison de la croissance actuelle de la végétation.

INFORMATIONS

BRENNER (rougeot pathologique)

Dans les vignes où cette maladie a été identifiée au cours des dernières années, notamment dans le Roannais, un traitement devra être appliqué entre la 2ème et la 4ème feuille à l'aide d'un produit cuprique ou d'un mélange cuivre-zinèbe ou d'un produit à base de zinèbe seul.

OIDIUM: dans le vignoble du Diois et en général sur tous les cépages sensibles, les traitements doivent débuter avec l'étalement des premières feuilles.

PYRALE: les pullulations de cette chenille sont en augmentation depuis 1957 dans le nord du Beaujolais. Le traitement devra être appliqué dès maintenant avec un des produits conseillés contre la cochylis. On mouillera abondamment.

RYNCHITE CIGARIER: ce beau charançon bleu acier ou vert mordoré (suivant les individus) s'attaque au feuillage et aux jeunes grappes en les roulant en cigare.

On appliquera dès l'apparition des premiers cigares un traitement à base d'un des produits suivants: H.C.H., Lindane, D.D.T., Roténone, Chlordane, Aldrine.

Ce traitement sera utilement complété par la destruction des cigares au fur et à mesure de leur détection.

ARAIGNEES ROUGES: il semble que plusieurs espèces différentes doivent s'attaquer cette année au vignoble du Beaujolais. On devra donc surveiller étroitement les vignes et appliquer le traitement approprié dès que des invasions seront décelables.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES (pommier et poirier)

En raison de la sécheresse persistante et du ralentissement de la végétation, l'intervalle entre le dernier traitement et le suivant pourra être porté à 15 ou 16 jours. Toutefois toute forte pluie justifiera un renouvellement immédiat.

P.1274

TORDEUSE ORIENTALE ET ANARSIA EN PEPINIERES (pêcher et abricotier)

Des papillons de ces espèces ont déjà été observés et des attaques peuvent commencer à se produire dans les 8 jours après le retour de la chaleur. Un traitement devra être appliqué avant ce délai. On utilisera un des produits suivants: D.D.T. titrant au moins 50% en poudre et 20% en émulsion, Lindane, parathion éthyle, oléoparathion, Sevin (120gr/hl m.a.).

INFORMATIONS

INSECTES PIQUEURS: les espèces suivantes sont actuellement à surveiller: psylle, puceron cendré du poirier, pucerons vert, noir et farineux du pêcher.

LYDA DU PECHER: ces fausses chenilles d'un vert vif attaquent les tissus des feuilles. Des oeufs (jaunes, alignés en files le long des grosses nervures) ont déjà été observés. Dès les premières éclosions de chenilles, on appliquera un traitement au D.D.T. (100gr/hl de mat.act.) ou au parathion (par.ethyle: 20gr/hl de m.a.; par.methyle: 30gr/hl m.a.).

ACARIENS: les araignées rouges paraissent cette année particulièrement redoutables sur le pommier, dont elles arrêtent le développement des feuilles, quelques dégâts semblables sont observés sur poirier.

OIDIUM DU POMMIER: Malgré la sécheresse l'Oïdium reste virulent, surtout sur les parties abritées du feuillage. Les traitements devront être répétés au fur et à mesure de la sortie de nouvelles pousses.

MONILIA SUR PECHER ET ABRICOTIER: pour éviter les attaques sur feuilles, puis sur fruits et limiter les attaques sur pousses en 1961, il est absolument indispensable de supprimer dès maintenant les pousses desséchées en les coupant de 5 à 10cm. au-dessous de la limite apparente de l'attaque.

PETITS FRUITS

INFORMATIONS

BYTURUS OU VER DE LA FRAMBOISE: les traitements doivent débuter dès après le plein épanouissement des premières fleurs et renouvelés tous les 12 à 15 jours jusqu'à fin juin.

De bons résultats ont été obtenus l'an dernier avec le toxaphène à raison de 75gr/hl de matière active.

INFORMATIONS MARAICHERES

MOUCHE DE L'ASPERGE: Traiter soigneusement les turions dès qu'ils ont 10cm. de haut, ce traitement sera renouvelé lorsqu'ils mesureront 30 à 35cm. et enfin lorsqu'ils commenceront à s'épanouir. Utiliser un insecticide à base de Diazinon à raison de 30gr MA/hl, d'Endothion à 50gr MA/hl ou de Rogor à 30gr MA/hl.

CRIOCERES DE L'ASPERGE: dès l'apparition des adultes ou des larves, traiter par pulvérisation ou par poudrage avec un insecticide à base de D.D.T.ou de Roténone par exemple.

SEPTORIOSE DU CELERI: afin d'éviter les contaminations primaires, il faut traiter soigneusement et régulièrement avec un fongicide cuprique, organo cuprique ou organique de synthèse du type Zirame, Manèbe, Ferbame, Thiocyanodinitrobenzène, Dichloronaphtoquinone, Captane, T.M.T.D.

MILDIOU DE LA BETTE A CARDES ou POIREE: les feuilles du coeur sont épaisses et cassantes, la face inférieure est recouverte d'une poussière grisâtre; traiter préventivement avec un fongicide cuprique, organo cuprique ou organique de synthèse (captane, zinèbe, Cuprèbe, Phaltane, Manèbe).

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD | Le Contrôleur chargé des Avert. Agricoles: P.LATARD | L'Agent technique G.FERAND